

RESEAU DE COOPERATION DECENTRALISEE POUR LA PALESTINE  
CITES UNIES FRANCE  
09 RUE CHRISTIANI 75018 PARIS  
Tel : 01 53 41 81 81 Fax : 01 53 41 81 41  
[www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org)

Paris le 10 mai  
2006

**Communiqué**

**Après l'Autorité Nationale Palestinienne, les Collectivités locales palestiniennes mettent la clef sous la porte.**

Les collectivités locales françaises adhérentes au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine, réunies hier en assemblée générale, tiennent à attirer l'attention des autorités françaises et des institutions européennes, sur la tragédie qui est en train de se mettre en place en Palestine.

L'arrêt du soutien financier au peuple palestinien provenant de l'Union Européenne, faisant suite à la décision des Etats Unis d'Amérique, du Canada et du Japon, ainsi que le non-reversement des taxes douanières qui reviennent aux palestiniens et que retient Israël, va déboucher à très court terme sur une véritable catastrophe humanitaire et politique.

Aux 150 000 fonctionnaires de l'Autorité Nationale Palestinienne qui ne sont plus payés depuis le mois de mars, vont dès ce mois ci, venir s'ajouter les fonctionnaires des collectivités locales palestiniennes, avec les conséquences directes sur les revenus de leurs familles. D'ores et déjà, un certain nombre de nos collègues palestiniens nous alertent sur le fait qu'ils seront dans l'obligation de fermer leurs mairies qui sont littéralement en situation de faillite. Les fonctionnaires territoriaux ne pourront donc plus être payés, eux non plus.

Par ailleurs, le Croissant Rouge palestinien vient de nous faire savoir qu'il va devoir supprimer 50% de sa flotte d'ambulances faute de moyens.

**C'est donc l'intégralité du tissu administratif et sanitaire palestinien qui peut purement et simplement disparaître dans les jours qui viennent.**

Cette situation est scandaleuse et inacceptable.

Les collectivités locales françaises tiennent à rappeler que les Palestiniens ont totalement joué le jeu de l'exercice démocratique (qui leur était demandé) en organisant de façon remarquable (nous y étions) des élections présidentielles, législatives et municipales. Or le premier message que font parvenir aux Palestiniens les démocraties occidentales, c'est de ne pas reconnaître le résultat des urnes.

S'il n'y a plus d'Autorité Nationale Palestinienne, s'il n'y a plus de collectivités locales, avec qui fera t-on de la Coopération Décentralisée et comment pourrons nous poursuivre nos actions en direction des populations comme le souhaite le Ministère des Affaires Etrangères ? Peut-on condamner la Palestine à n'être qu'un gigantesque camp de réfugiés et punir les Palestiniens pour avoir exercés leurs droits démocratiques ?

D'innombrables messages nous parviennent pour nous dire l'incompréhension de cette position.

C'est pour nous une situation absolument intenable, politiquement, moralement et humainement.

L'Union Européenne dont fait partie la France, doit donc sans tarder revoir sa position en s'appuyant sur les déclarations du président Jacques CHIRAC qui considère que les financements doivent continuer. Les collectivités locales et territoriales souhaitent voir le président confirmer clairement cette position auprès de l'Union Européenne qui doit dans le même temps s'engager fermement sur le terrain politique pour permettre la reprise du dialogue et la mise en œuvre de la Feuille de route dans le cadre du respect des résolutions et du droit international.

Claude NICOLET  
Président du RCDP